

Ça gratte docteur ! (*)

de Sylvain BRISON



Pour demander l'autorisation à l'auteur : sylvain@kava.fr

Durée approximative : 13 minutes

Personnages

- A, homme ou femme
- B, homme ou femme

Synopsis

Essayez donc de vous gratter derrière l'œil s'il vous gratte !

Décor

Aucun.

Droits

Ce texte est protégé par le droit d'auteur. Cette pièce ne peut pas être jouée sans autorisation préalable de l'auteur. Pour obtenir une autorisation, rendez-vous sur le site www.kava.fr

(*) Ce texte est issu du recueil « Dialogues de sourds ».

B- Qu'est-ce qui vous amène ?

A- L'œil, docteur.

B- L'œil ?

A- Ça me gratte, docteur.

B- L'œil vous gratte ? Et pourquoi vous gratte-t-il ?

A- Je ne sais pas, je ne suis pas médecin.

B- Approchez-vous on va regarder.

A- Vous ne verrez rien.

B- Pourquoi cela ?

A- Parce que c'est derrière l'œil que ça me gratte !

B- Derrière ?

A- J'essaie bien de me gratter, mais je n'y arrive pas.

B- Forcément.

A- Il ne manque pas grand-chose, vous savez.

B- Pour vous gratter ?

A- Oui.

B- Impossible.

A- Pardon ?

B- C'est impossible de se gratter derrière l'œil.
A- Justement, c'est bien ça le problème docteur.
B- Sérieusement, vous avez essayé de vous gratter derrière l'œil ?
A- Bien sûr.
B- Et comment vous y êtes-vous pris ?
A- J'ai glissé mon petit doigt, là sous la paupière, juste au-dessus de l'œil.
B- Ici ?
A- Oui.
B- Évidemment, le doigt ne passe pas ici.
A- Ben si, ça passe.
B- Ah bon ? Ici, sous la paupière ?
A- Oui.
B- Avec votre doigt ?
A- Oui, comme ça. Mais ça bloque.
B- Faites-moi voir votre doigt. Vous ne devriez pas vous toucher l'œil avec ce doigt.
A- Pourquoi ça ?
B- Regardez, votre ongle n'est pas très propre, si je peux me permettre.
A- Ça, c'est parce que je me suis gratté...
B- Ce n'est pas votre œil qui a mis votre ongle dans cet état ?
A- Si, justement.
B- Alors vous avez une belle infection. Pas étonnant alors que ça vous gratte !
A- Vous allez pouvoir me soigner ça docteur ?
B- Je vais devoir procéder à une série d'examens.
A- Une série ? Juste pour l'œil ?
B- Je préfère tout vérifier. Êtes-vous disponible demain matin ?
A- Demain matin ?
B- 9h30.
A- C'est rapide...
B- N'attendons pas, avec une infection pareille.
A- Qu'est-ce que vous allez me faire ?
B- Je commencerai déjà par vous arracher l'œil.
A- M'arracher quoi ?
B- L'œil.
A- M'arracher l'œil ?
B- Évidemment.
A- Tout simplement, comme ça ? Vous voulez m'arracher l'œil comme on arrache une dent ?
B- Non, pas comme une dent, comme un œil ! Je ne suis pas dentiste.
A- Mais je ne verrai plus rien !
B- Vous en avez deux.
A- Oui bien sûr, mais ce n'est pas une raison... Si je peux conserver mes deux yeux...
B- Vous aurez toujours deux yeux.
A- Excusez-moi j'ai cru comprendre que vous vouliez m'enlever un œil.
B- Oui. Mais je vous en remets un ensuite.
A- Vous me le remettez ?
B- Non, je ne vous remets pas le même ; je vous placerai une prothèse oculaire à la place.
A- Une prothèse ? Mais je ne verrai toujours que d'un œil.
B- D'accord, mais vous aurez deux yeux.
A- Docteur soyons sérieux, je viens avec mes deux vrais yeux, il est hors de question de repartir avec un œil de verre.
B- Il n'a jamais été question de vous placer un œil de verre !
A- Vous m'avez bien parlé de prothèse ?
B- Ça fait des années qu'elles ne sont plus en verre !
A- En verre ou pas, ça ne reste qu'une prothèse.
B- Ça n'a plus rien à voir avec celles d'autrefois. Les temps ont changé, vous savez. Vous ne serez pas déçu. Les prothèses que je propose sont de très haute qualité, tout en bois.
A- En bois ? Un œil de bois ? Vous plaisantez ?

B- Je ne plaisante pas.

A- Ça ne peut pas ressembler à un œil !

B- Du bois peint et verni à la main par les meilleurs artisans du souk de Marrakech.

A- Marrakech ?

B- Les prothèses en bois sont très à la mode. Tenez, j'ai des patients qui ont des jambes de bois depuis des années.

A- Les jambes d'accord... C'est connu.

B- Pas seulement, vous seriez même surpris du nombre de personnes qui ont des prothèses dentaires en bois.

A- Des dents en bois ?

B- Exactement. On utilise toutes les essences, du pin à l'ébène selon la couleur que vous souhaitez.

A- Je n'ai jamais vu ça !

B- On ne regarde pas suffisamment dans la bouche des gens.

A- Je veux dire que je n'en ai jamais entendu parler.

B- On fait tout en bois maintenant. C'est beaucoup plus écologique... C'est biodégradable.

A- Et ça sert d'avoir un œil biodégradable ?

B- Vous savez le temps qu'il faut à un œil de verre pour se décomposer dans la nature.

A- Pfff... Je n'en sais rien !

B- 4000 ans.

A- Et alors ?

B- Et alors, avec tous les borgnes qu'on a enterrés on pourrait jouer aux billes dans les ossuaires ! Mais le bois... En six mois à peine le bois est décomposé.

A- Justement, ça doit nécessiter un sacré entretien pour éviter que l'œil ne se décompose.

B- Quel entretien ? On ne l'empêche pas de se décomposer, bien au contraire.

A- À quoi ça sert ?

B- Je vous l'ai dit c'est biodégradable ! Tous les six mois environ on vous place un nouvel œil.

A- Et pour les dents c'est pareil ?

B- Itou.

A- Itou ?

B- Idem.

A- Ce n'est pas très hygiénique.

B- Plus besoin de se brosser les dents ! Vous avez des dents neuves tous les six mois. Les anciennes tombent toutes seules.

A- Eh bien, moi je n'ai pas envie que mon œil tombe tout seul.

B- Vous en auriez un nouveau. Tout neuf.

A- Non, ça ne m'intéresse pas.

B- Comme vous voulez...

A- C'est tout vu.

B- Donc, pas de prothèse ?

A- Non, pas de prothèse.

B- Vous préférez garder un trou béant à la place ?

A- Je ne veux rien, ni trou ni prothèse. Il est hors de question que vous m'arrachiez l'œil.

B- Bien. Si vous préférez.

A- Oui, je préfère.

B- Est-ce que vous souhaitez quand même effectuer les autres examens ?

A- Bien entendu, si vous ne m'arrachez rien.

B- Alors nous disons 9h30 demain matin.

A- Devrai-je venir à jeun ?

B- À jeun, pourquoi cela ?

A- Pour l'examen demain matin.

B- Non, ce n'est pas nécessaire pour une autopsie.

A- Pardon ?

B- Ce n'est pas nécessaire de venir à jeun pour une autopsie.

A- Quelle autopsie ?

B- Votre autopsie, demain matin.

A- Vous plaisantez ?
B- J'en ai l'air ?
A- C'est ça « les autres examens » ? Une autopsie ?
B- Oui, évidemment.
A- Évidemment ? Vous trouvez ça évident ? Je ne veux pas d'autopsie.
B- Vous m'avez dit que vous étiez d'accord pour les autres examens !
A- Mais je ne savais pas qu'il s'agissait d'une autopsie. Je ne veux pas me faire autopsier, pas plus que je ne souhaite me faire arracher un œil.
B- Je ne toucherai pas à votre œil.
A- Ça, j'ai compris.
B- Alors ?
A- Mais ! Je ne veux pas mourir !
B- Qui vous a dit ça ?
A- Vous ! Une autopsie, ça se fait sur les morts habituellement, non ?
B- Il n'est pas question de vous tuer ! Vous avez de drôles d'idées.
A- Ah bon ?
B- Évidemment. Pourquoi, vous préféreriez que je vous tue avant ?
A- Non assurément. Mais je croyais que cela ne se pratiquait que sur les morts.
B- Oui généralement ça se fait sur les morts.
A- Eh bien, voilà, je ne suis pas mort.
B- Non vous n'êtes pas mort, je vous le confirme.
A- Mais qu'est-ce que vous souhaitez autopsier alors ?
B- Tout. Sauf l'œil évidemment.
A- Il y a sûrement d'autres moyens.
B- Je ne crois pas.
A- Ça va faire mal ?
B- Je ne sais pas...
A- Comment cela vous ne savez pas ?
B- Mes patients ne m'ont jamais dit avoir eu mal.
A- Bon.
B- Ils étaient morts.
A- Vous n'avez jamais autopsié de vivants ?
B- Non jamais. Quelle idée !
A- Alors pourquoi moi ?
B- C'est le seul moyen.
A- J'aurai mal c'est sûr... Anesthésiez-moi.
B- Je ne suis pas anesthésiste.
A- Demandez à un anesthésiste alors. Vous avez bien des confrères anesthésistes ?!
B- J'en ai quelques-uns.
A- Bon.
B- Mais ils refuseront.
A- Et pourquoi je vous prie ?
A- Une anesthésie pour une autopsie ! Vous vous rendez compte ce que vous me demandez ? Vous imaginez ça ?
B- J'ai déjà du mal à imaginer une autopsie.
A- Aucun anesthésiste n'acceptera. En plus demain c'est mardi, les anesthésistes partent en week-end.
A- Dans ces conditions, je refuse. Vous ne pouvez pas m'obliger n'est-ce pas ?
B- Évidemment !
A- Voilà.
B- C'est vous qui décidez.
A- Alors, n'en parlons plus. Vous comprenez docteur, une autopsie je veux bien, mais pas de mon vivant. Si j'étais mort, enfin je veux dire, le jour où je serai mort, il n'y aura pas de problème. Mais pas maintenant.
B- Très bien. Décidément, vous êtes douillet.
A- Surtout sans anesthésie.

B- Pas de problème monsieur, je n'ai pas à juger. C'est à vous de décider, pour votre santé. On annule le rendez-vous de demain, comme ça c'est réglé !

A- Je vous sens déçu...

B- Pas du tout, moi je ne fais que proposer... Enfin, s'il faut attendre que vous décédiez, nous attendrons...

A- Qu'essayez-vous de me dire ?

B- Rien de particulier. Nous ne sommes pas à dix jours près.

A- Vous voulez me dire que je pourrais mourir à cause de cette infection ?

B- Je ne sais pas, il faudrait pour cela que je pratique quelques examens complémentaires, que vous refusez.

A- Comprenez bien, docteur, je n'ai absolument rien contre les autopsies. Au contraire, je trouve même cela plutôt sympathique. Mais seulement quand je serai mort. D'ailleurs, vous ferez bien ce que vous voudrez de mon corps ! Personne ne pourra s'y opposer.

A- Détrompez-vous. Vous pouvez très bien vous opposer à une autopsie, c'est parfaitement légal.

A- On peut refuser ?

B- C'est même très facile. Il vous suffit d'en informer le médecin de votre choix qui inscrira votre refus dans le registre national des autopsies et des prélèvements de tissus et d'organes. Ça prend dix secondes.

A- Je ne savais pas.

B- Regardez, je vous montre sur mon ordinateur. Je me connecte ici sur le registre national. Par exemple, je rentre votre nom. Je rentre votre prénom. Je valide. Voilà, c'est votre fiche. On y lit en effet aucune décision, accord ou refus, pour les autopsies ou les dons d'organes.

A- Forcément, je ne savais pas.

B- Pendant que nous y sommes, est-ce que cela vous intéresse d'inscrire votre refus dans votre fiche ?

A- Le refus des autopsies ?

B- C'est bien ce que vous m'avez dit, vous refusez les autopsies ? Ce refus sera à la fois valable pour les autopsies et pour les dons d'organes.

A- Mais je ne suis pas contre les dons d'organes, au contraire.

B- Ce n'est pas noté. Le refus est pour les deux.

A- J'ai même une carte de donneur.

B- Désolé de vous apprendre qu'elle ne vaut pas grand-chose.

A- Pas grand-chose ?

B- Pour ne pas dire que ça ne vaut rien. Seul le registre fait foi. Son contenu l'emporte sur la carte. Si vous êtes vraiment donneur, vous feriez bien de l'inscrire dans le registre.

A- Vous pouvez le faire ?

B- Bien sûr. Voulez-vous du temps pour réfléchir ? Nous pouvons reprendre rendez-vous si vous souhaitez enregistrer cette décision ultérieurement.

A- Non, c'est bon, on peut le faire maintenant.

B- Très bien, allons-y. Je clique donc sur « J'accepte les autopsies et les dons d'organes et de tissus ». Je valide. Voilà, c'est enregistré. Je vous l'avais dit, ça prend dix secondes.

A- C'est déjà fait ?

B- Oui, c'est fait.

A- Super. Alors, la carte ne me sert plus à rien ?

B- Vous pouvez la garder, mais c'est le registre qui fait foi.

A- C'est pratique ce registre.

B- Je préfère vous voir réagir ainsi.

A- C'est normal. Je ne serais pas venu pour rien.

B- Alors nous disons demain matin 9h30, est-ce que cela vous convient toujours ?

A- Pour quoi faire ?

B- Votre autopsie !

A- Mon autopsie ? Mais il n'en était plus question.

B- Il n'en était plus question effectivement puisque vous ne vouliez pas.

A- Mais je ne veux toujours pas.

B- Pardon ?

A- Je ne veux toujours pas d'autopsie.

B- Ça m'embête ce que vous me dites là.

A- Pourquoi cela ?

B- Ce n'est pas ce que je lis dans le registre national des autopsies et des prélèvements de tissus et d'organes.

A- Quoi ?!

B- Là, devant moi, sur votre fiche est noté que vous acceptez les autopsies et les prélèvements de tissus et d'organes.

A- Je ne peux le nier. On vient de le faire à l'instant.

B- Oui, je me souviens.

A- Mais je ne suis pas mort !

B- Pardon ?

A- Je ne suis pas mort.

B- Non, vous n'êtes pas mort.

A- Ben alors ?

B- La loi ne précise pas que les autopsies ne doivent se faire que sur des cadavres.

A- Cela va de soi.

B- Vous savez pour la loi, si ce n'est pas écrit, rien ne va de soi. Et malheureusement, le registre fait foi.

A- Écoutez, c'est absurde...

A- Le registre fait foi, vous le saviez.

B- Dites-moi... Quand vous autopsiez quelqu'un ou que vous prélevez ses organes, vous demandez bien à la famille si elle est d'accord ?

B- Oui, bien sûr.

A- Voilà. Et si elle refuse ?

B- On vérifie alors dans le registre. Si le patient ne s'y est pas opposé, on lui fait la totale.

A- La Totale ?

B- Des pieds à la tête. Et on ne se prive pas. Même les yeux. Et plutôt deux fois qu'une. Rien que pour le plaisir !

A- Alors vous allez modifier ma fiche.

B- Vous voulez modifier votre fiche ?

A- Oui.

B- Dans le registre ?

A- Oui, c'est ça, vous avez très bien entendu. J'ai changé d'avis, plus d'autopsie, plus de dons d'organes, de tissus, plus rien, je garde tout. J'emporte tout dans ma tombe !

B- Mais je ne peux pas.

A- Et pourquoi cela ?

B- Il est impossible de modifier le registre.

A- Vous y êtes arrivés tout à l'heure.

B- Tout à l'heure c'était différent, votre fiche était vierge, maintenant elle ne l'est plus.

A- Ben voyons.

B- Regardez ! Vous voyez le bouton « modifier » il est grisé. Impossible pour moi de modifier votre fiche maintenant que vous vous êtes prononcé.

A- Faites quelque chose !

B- Je vous assure que techniquement je ne peux plus la modifier.

A- C'est du grand n'importe quoi.

B- Oui, c'est encore une bonne définition de la loi.

A- Donc, je ne peux pas me rétracter ?

B- Impossible.

A- C'est complètement idiot.

B- C'est pour protéger la volonté du défunt.

A- Quel défunt ? Je ne suis pas mort.

B- Justement c'est le problème. Si vous étiez mort, vous pourriez, par un testament, demander à modifier votre fiche.

A- Et vivant je ne peux pas ?

B- Si. Vous pouvez rédiger le testament. Mais il ne sera lu et appliqué qu'à votre décès.

A- On marche sur la tête.

B- C'est la seule solution.
A- Et je dois attendre d'être mort pour voir le registre modifié ?
B- Oui, forcément.
A- Vous appelez ça une solution ?
B- Sinon il y en aurait peut-être une autre...
A- Une autre ?
B- J'ai dit « peut-être ».
A- Allez-y.
B- Il est, dans un cas précis, possible d'annuler l'inscription au registre.
A- Très bien, dites-moi ce que je dois faire ?
B- Vous n'aurez rien à faire. Je dois juste saisir la commission ad hoc qui décidera si vous aviez ou non pleine possession de vos capacités intellectuelles lorsque vous avez renseigné le registre.
A- Ça marchera ?
B- Probablement, si je signe un certificat médical attestant que vous n'aviez pas toute votre tête.
A- Parfait, faites-le.
B- Vous me semblez parfaitement équilibré.
A- Forcément je suis équilibré.
B- C'est le problème.
A- Quel problème encore ?!
B- Ma conscience professionnelle m'interdit de signer un faux document.
A- Signez-moi ce papier docteur.
B- Mais vous n'êtes pas fou.
A- Non, mais je vais le devenir, obligatoirement. S'il vous plaît docteur...
B- Si seulement vous commettiez un acte de folie...
A- Au point où nous en sommes.
B- ... Je pourrais alors signer ce certificat médical.
A- Je suis prêt à tout.
B- Vous êtes prêt à tout ?
A- Oui à tout. À tout ! À tout docteur, je n'ai plus choix.
B- Très bien, alors écoutez.
A- Oui ?
B- Venez demain matin. Je vous arracherai l'œil, comme prévu. Et j'attesterai bien volontiers qu'il fallait bien être complètement débile pour accepter ça.

- Fin -

Sur le site de l'auteur, des dizaines de textes à télécharger librement : www.kava.fr